

Qui parle au nom des entreprises ?

La vague de simplifications et de dérégulations qui a récemment déferlé en Europe – la série d’« Omnibus » adoptée à toute vitesse par l’Union européenne sous la pression de beaucoup d’Etats membres, dont la France – illustre une nouvelle fois le poids politique considérable d’un petit nombre de grandes entreprises. Dans le cas du devoir de vigilance ou du reporting environnemental par exemple, des campagnes publiques comme celle du collectif We are Europe ont eu beau montrer que le besoin de déréguler est tout sauf partagé au sein des entreprises, qu’il s’agit d’intérêts spécifiques à quelques secteurs, que certaines entreprises gagnent avec une régulation plus forte, rien n’y a fait. Comme si souvent par le passé, les politiques se sont montrés à l’écoute des plus puissants, expliquant qu’il y allait de l’emploi et de la compétitivité. C’est oublier qu’il y a différentes façons de créer de l’emploi, différentes manières de rester compétitif.

Cet exemple rappelle que nos chances de relever le défi écologique dépendent aussi, entre autres, des positions prises par le « monde de l’entreprise » et ses représentants. Et que la transition a besoin d’alliés à la fois sincères et influents.

Quel objet social ?

Quel est au fond l’objet social de l’entreprise ? Sur ce point, différentes visions s’affrontent depuis fort longtemps, dans un combat inégal. D’une part, une vision financière dominante, où il s’agit de créer de la valeur pour les détenteurs du capital, selon la fameuse phrase de l’économiste Milton Friedman : « *La responsabilité sociale de l’entreprise consiste à augmenter ses profits.* » D’autre part, de nombreuses voix alternatives, venant d’horizons divers, remettent l’entreprise dans la cité. On y retrouve l’économie sociale et solidaire bien sûr, mais aussi beaucoup d’autres acteurs, dans de nombreux secteurs. A l’échelle locale, des entreprises repensent leurs pratiques et cherchent un modèle plus en phase avec les objectifs de durabilité. Elles doivent se frayer un chemin dans un système économique dont les règles les soutiennent très peu, parfois pas du

tout. Pour transformer ces règles, il faut de la politique ; pour transformer la politique, il faut travailler l'opinion publique sans relâche et nouer de nouvelles alliances au sein de la société civile.

Dans l'entretien qui ouvre ce numéro, Pascal Demurger et Mathilde Durie décrivent justement comment leurs organisations respectives, Mouvement Impact France et Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), travaillent pour encourager leurs membres à faire évoluer leurs modèles – mais aussi pour faire entendre une voix différente de celle des organisations patronales classiques, que ce soit au sujet des aides publiques ou des normes environnementales. Les reculs politiques et réglementaires sont nombreux, mais les deux dirigeants font état d'une prise de conscience accrue parmi leurs membres du besoin d'agir face à la crise écologique, au nom même de leur compétitivité.

Ce débat sur l'objet social de l'entreprise a été renouvelé en France par l'arrivée des « sociétés à mission », étudiées dans ce numéro par Pablo Maria. Le modèle a le vent en poupe, mais à quoi cela sert d'inscrire une mission sociale ou environnementale dans les statuts d'une entreprise ? Dans le meilleur des cas, répond l'auteur, opter pour une mission exigeante crée un écart entre ses pratiques actuelles et les objectifs à atteindre, l'obligeant à apprendre, parfois à reconnaître qu'elle n'y parvient pas encore.

Ce thème de la gouvernance est poursuivi par Christian Andréo et Mathilde Durie, tous deux du CJD qui est notre partenaire pour ce numéro. Les PME qui parviennent à transformer durablement leur modèle sont souvent celles qui ont réussi à partager la gouvernance ou à donner du sens grâce à des objectifs extra-financiers. Ces expérimentations restent fragiles mais témoignent de la vivacité des visions alternatives de l'entreprise.

Les « sociétés à mission » ont le vent en poupe, mais à quoi cela sert d'inscrire une mission sociale ou environnementale dans les statuts d'une entreprise ?

Circulaire, biosourcée...

L'entreprise dans la transition écologique, c'est aussi et surtout la diffusion des pratiques et des procédés qui transforment l'économie matérielle. Eugénie Joltreau analyse le cas emblématique de l'économie circulaire et constate que la diffusion de celle-ci reste bien trop lente, comme en attestent les difficultés actuelles

>>>

des filières REP (responsabilité élargie du producteur). Plusieurs réformes permettraient d'améliorer la situation, mais il s'agit aussi de renforcer les normes et les politiques de sobriété « en amont » de la circularité, qui restera toujours très imparfaite.

Même constat mitigé pour l'économie biosourcée, étudiée dans ce numéro par Christian Couturier. Les matériaux biosourcés occupent depuis longtemps une place importante dans l'économie mondiale, qu'il s'agisse du bois, du papier carton, du coton ou de nombreuses

molécules issues de la biomasse. L'enjeu aujourd'hui est de les étendre à de nouveaux usages, notamment dans les emballages et certains plastiques. Mais la concurrence-prix avec les produits issus du pétrole est rude, et appelle une politique plus volontariste.

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération, présentée ici par Romain Demissy à l'aide du cas concret de l'imprimerie Partagée, est un modèle qui combine la sobriété matérielle et une autre organisation du marché. Cette

démarche exigeante, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres variantes de « l'économie de la fonctionnalité », rompt avec le primat du volume et de la logique industrielle, où l'accélération de la production et de la consommation est une preuve de performance.

Un enjeu clé dans ce débat concerne l'accès au financement, qui est l'objet de notre discussion avec Fanny Bénard, de l'opération Milliard. Le financement reste difficile, voire inaccessible pour de nombreuses organisations dont l'utilité sociale est évidente, mais qui ne sont pas assez rentables pour intéresser les financeurs privés. Le crédit bonifié grâce aux subventions publiques reste le modèle principal mais souffre des coupes budgétaires imposées actuellement, et le rôle de la « finance à impact » demeure limité.

Pour finir, Nicolas Postel revient sur le débat plus large de la démocratie en entreprise, relancé en Europe grâce au rapport de la sociologue Isabelle Ferreras commandé par le gouvernement espagnol. Il note que le libéralisme économique est en crise en Europe et ailleurs, mais que cette crise ouvre des perspectives radicalement différentes, voire opposées. Amener plus de démocratie dans les lieux de travail pour sauver la démocratie tout court : le message mériterait d'être entendu par les partis progressistes européens. ♦

Le financement reste difficile, voire inaccessible pour de nombreuses organisations dont l'utilité sociale est pourtant évidente